

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONTRAT DE CORÉALISATION ENTRE LA VILLE DE GEX ET LES SOCIÉTÉS S.A.S. ZWAZO PRODUCTION ET S.A.S Y.E.S. YOUR EVENT SOLUTION POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT « HOMMAGE À JOHNNY » (8.9)

**L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 28  
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mars 2024**  
Date d'affichage de la convocation : **29 mars 2024**

**Présents :** Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, GIET, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, PELLETIER, MOLINAS, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

### **Pouvoirs :**

Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme COURT,  
M. MAZET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,  
M. DUVILLARD donne pouvoir à M. CADOUX,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. ROBBEZ,  
Mme CHARRE donne pouvoir à M. JUILLARD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget 2024,

**VU** la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Gex souhaite s'associer avec les sociétés S.A.S. ZWAZO PRODUCTION et S.A.S Y.E.S. YOUR EVENT afin d'organiser un concert « Hommage à Johnny » le 20 juillet 2024 à l'espace Perdtemps,

**CONSIDÉRANT** le contrat de coréalisation annexé,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le contrat de coréalisation ci-annexé à passer avec les sociétés S.A.S. ZWAZO PRODUCTION ET S.A.S Y.E.S. YOUR EVENT,

- **ACTE** un prix des places à 35 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ledit contrat de coréalisation ainsi que tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024  
Reçu en préfecture le 11/04/2024  
Publié le  
ID : 001-210101739-20240409-2024\_043\_DEL-DE



La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 09 avril 2024.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 avril 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 avril 2024.